



ARRÊTÉ

relatif à la modification d'artère
sur la commune du Grand-Saconnex

27 juin 2018

LE CONSEIL D'ÉTAT

Vu le règlement sur les noms géographiques et la numérotation des bâtiments du 30 septembre 2009;

vu la proposition de la commune du Grand-Saconnex du 25 mai 2018;

vu le préavis de la commission cantonale de nomenclature du 4 juin 2018,

ARRÊTE :

1. La révision des noms de rue autour du Conseil œcuménique des Eglises pour permettre l'adressage des nouveaux bâtiments prévus au PLQ 29'981.

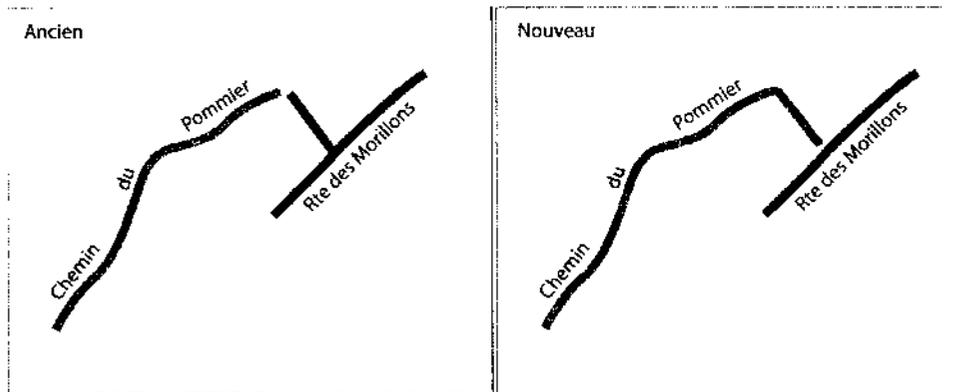
- **Route des Morillons**

Commençant à la route de Ferney et aboutissant à l'avenue APPIA et ne comprend désormais plus l'embranchement rejoignant l'Ancienne-Route.

- **Chemin du Pommier**

Commence au chemin des Coudriers et aboutit désormais à la route des Morillons.

Plan de situation



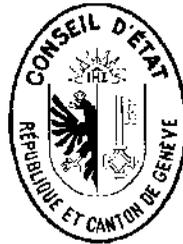
Codes voies inchangés

Entrée en vigueur : 1^{er} juillet 2018

2. Ces dénominations doivent être utilisées uniformément dans les relations officielles ainsi que dans tous les supports d'information officiels.

Communiqué à :

CHA/LG	1 ex.
DT	1 ex.
DF	1 ex.
DS	1 ex.
FAO	1 ex.



Certifié conforme,

La chancelière d'Etat :

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the end.